**TERMES DE REFERENCE**

**WWF MDCO**

Près lot II M 85 Ter

Antsakaviro

(101) Antananarivo

Tél: +261 34 49 888 04

Tél: +261 34 49 888 05

Tél: +261 34 49 888 06

Fax: +261 20 22 348 88

P.O.Box 738

wwfrep@moov.mg

[www.wwf.mg](http://www.wwf.mg)

www.panda.org

President: Pavan Sukhdev

Director General: Marco Lambertini

President Emeritus:

HRH The Duke of Edinburgh

Founder President:

HRH Prince Bernard

of the Netherlands

Registered as:

WWF-World Wildlife Fund for Nature

WWF-Fondo Mondiale per la Natura

WWF-Fondo Mundial para la Naturaleza

WWF-Fonds Mondial pour la Nature

WWF-Welt Natur-Fonds

Also known as World Wildlife Fund

**Intitulé: Recrutement de consultant pour la Sécurisation foncière des terrains (Belo sur mer et Andranopasy) pour la mise en place des infrastructures centre de service de pêche dans la zone Kirindy Mite, Région Menabe, Madagascar**

**Projet**:MG 2032.02 Pêche côtière Durable

**Type de contrat**: Consultance

**Durée :** 30 homme/jour entre septembre et octobre 2021

**Référence : AO–004/MDV/2021**

1. **Contexte**

Le projet Pêche Côtière Durable (PCD), est un projet qui s’inscrit dans l’appui aux communautés locales qui vivent aux alentours de six Aires protégées à Madagascar et ceci grâce au promoteur, qui est MNP ou « Madagascar National Parks » et financé par la KfW. La réserve de Biosphère de Kirindy-Mite, reconnue par l’UNESCO est parmi les zones qui ont bénéficié de ce projet pour une durée de quatre ans (2018-2021). Trois partenaires participent à la mise en œuvre de ce projet notamment : WWF, Blue Ventures et MIHARI. Le projet touche 19 villages qui sont répartis dans deux communes (Belo sur Mer et Andranopasy).

L’objectif du projet est de renforcer la résilience des communautés à travers la gestion durable des ressources marines, la conservation des services écosystémiques et la promotion de pêcherie durable à petite échelle, renforcée par la mise en réseau  des communautés gestionnaires des aires marines dans le Moyen Ouest de Madagascar.

Concernant le renforcement de la résilience sociale de la population environnante, le projet  va contribuer à l’amélioration de revenus des communautés à travers l’optimisation des bénéfices de leurs activités de pêche. Pour accompagner ce processus, il est important d’assurer la structuration et la professionnalisation des pêcheurs. En plus de celles-là, l’amélioration du système de production et de conditionnement des produits et l’instauration progressive de l’esprit entrepreneurial sont aussi des résultats attendus.

C’est dans ce contexte que le projet compte soutenir les acteurs de la zone, surtout les pêcheurs à travers la mise en place d’un centre de services qui vise avant tout à assurer la durabilité et la valorisation de la pêche à petite échelle. Le projet vise aussi à optimiser les bénéfices perçus par ces pêcheurs (solution à leur enclavement) à travers la promotion d’une production de qualité en respectant les normes légales et les règlementations en vigueur.

En Octobre 2018, une étude de faisabilité sur la mise en place de ce centre de service a été lancée et a été assurée par WECONNEX, une entreprise basée en Suisse et spécialisée dans le domaine de l'entrepreneuriat social, l’appui au développement de la filière et  la mise en place d’un  centre de service. Cette étude de faisabilité comprend quatre composantes : l’étude de faisabilité, l’étude de marché et le business plan et les stratégies de pérennisation du centre. Les résultats finaux de cette étude ont démontré la faisabilité de la mise en place d’un centre de service dans la zone d’intervention  du projet PCD.

Afin de pouvoir avancer dans les processus de la mise en place, WWF fait appel à l’appui d’un consultant pour la sécurisation foncière des terrains pour l’installation des infrastructures centre de service de pêche dans la Zone Kirindy –Mite (Belo sur mer et Andranopasy), Région Menabe.

1. **Description du projet**

*Contexte général du projet*

Le projet pour la mise en place du centre de service pêche, s’inscrit dans la composante des activités du projet Pêche Côtière Durable (PCD), promu par MNP et financé par KFW. Le projet PCD (un projet de 4 ans de 2018 à 2022) est un projet qui appui les communautés locales (19 villages) vivant aux alentours de sept Parcs Nationaux (PN) à Madagascar. La réserve de Biosphère de Kirindy-Mite, reconnu par l’UNESCO en 2016 fait partie de ces zones bénéficiaires.

L’objectif du projet est de renforcer la résilience des communautés à travers la gestion durable des ressources marines, la conservation des services éco systémiques et la promotion de pêcherie durable à petite échelle, renforcée par la mise en réseau des communautés gestionnaires des aires marines dans le Moyen ouest de Madagascar.

L’amélioration de revenus des communautés à travers l’optimisation des bénéfices perçus par les pêcheurs à partir de leur activité de pêche contribue au renforcement de la résilience sociale de la population environnante.

Compte tenu de ce contexte, le projet espère mettre en place deux centres de services ayant pour mission de maintenir la durabilité de la filière pêche, notamment grâce au soutien des petites exploitations, et de promouvoir la normalisation des productions (rehausser la qualité des produits afin de respecter les normes). Les résultats attendus de cette initiative : (i) la structuration et la professionnalisation des pêcheurs est assurée ; (ii) leur système de production est amélioré ; (iii) un appui au conditionnement des produits est assuré ; (iv) et l’instauration progressive de l’esprit entrepreneurial est promue.

Une étude de faisabilité sur la mise en place de ce centre a été déjà réalisée, comprenant : étude de faisabilité, étude de marché, business plan et stratégies de pérennisation.

*2.1. Bénéficiaires et propriétaires*

Comme mentionné, la majorité des interventions du projet se focaliser dans 19 villages, dont WWF intervient dans 9 villages et 10 villages pour Blue Ventures. Ces villages sont situés le long de la côte de la Réserve de Biosphère Belo sur Mer – Kirindy Mite qui dépendent administrativement des districts de Morondava et de Manja.

Les bénéficiaires directes sont la population riveraine vivant dans la partie côtière de la Réserve de Biosphère, qui est estimée à 9 000 habitants et dont la majorité pratique la pêche à petite échelle.

Ces pêcheurs bénéficieront directement des activités de renforcement de capacité et de vulgarisation sur l’utilisation des techniques améliorées et de la dotation des équipements et matériels, ainsi que de la mise en place de ces deux centres de services innovant initiés par le projet. Outre cela, les ménages de pêcheurs bénéficient des activités de promotion des AGR et des actions de promotion de la femme.

Les bénéficiaires indirectes sont l’ensemble de la population incluse dans la RB.

Ces pêcheurs bénéficiaires, regroupés en association/ coopérative sont aussi les copropriétaires de ces deux centres de services pêches dont les modalités d’exploitation seront discutées avec les différents partenaires/acteurs.

*2.2. Partenariat*

Le projet centre de service, dans le projet PCD, s’inscrit dans le cadre de partenariat direct avec les entités ci-après : MNP, en tant que maître d’ouvrage, WWF en tant que ONG de mise en œuvre, les pêcheurs bénéficiaires. Toutefois, les autorités locales, régionales et les ONG de mise en œuvre (Blue Ventures et le réseau MIHARI) du projet PCD sont aussi concernées tout au long du processus pour sa mise en place et de sa gestion.

1. **Mission et attributions :**
2. Objectif

L’objectif global du mandat est d’appuyer WWF à sécuriser les terrains domaniales attribués par les deux communes (Belo sur mer et Andranopasy) pour la mise en place des infrastructures centre de service pêche

Le cabinet est amené à réaliser les attributions suivantes :

* Assurer l’élaboration du plan régulier des deux terrains (repérage, etc.) et la préparation des dossiers administratifs
* Identifier les éventuels litiges avec les habitants environnants et assurer l’implication des voisins
* Réaliser la constatation et l’état des lieux des deux terrains
* Effectuer le second repérage et le Schéma Régional d’Aménagement du Territoire ;
* Assurer l’obtention du titre et du bornage des deux terrains
* Assurer l’obtention du certificat de situation juridique des deux terrains ;
1. Méthodologie

Afin de bien mener le mandat, le cabinet aura à :

* Proposer une démarche méthodologique
* Mener des enquêtes pour identifier les éventuels litiges liés à l’utilisation des terrains ;
* Le mandat ne peut être commencé sans une validation méthodologique préalable de WWF.
1. Résultats attendus

A l’issu de ce mandat :

* Le plan régulier, la constatation et l’état de lieu sont effectués
* Le titre et le bornage est établi.
* Le certificat de situation juridique est obtenu.
1. **Livrables**

Comme livrable, le consultant doit fournir:

1. Un planning détaillé de l’intervention (5 jours après le début du contrat)
2. Un rapport contenant toutes les démarches effectuées et le processus de régularisation des terrains (20 jours après début contrat)
3. Les documents attestant la régularisation de la situation foncière des deux terrains (plan de repérage, titre, bornage, situation juridique, etc) (45 jours après début contrat)

Un livrable est considéré comme recevable une fois validé par le superviseur technique.

Le délai de validation des rapports/produits par les Superviseurs Techniques est de quinze (15) jours au minimum.

Une pénalité de retard de 1‰ par jour de retard du montant total des honoraires dus sera déduite en cas de retard de remise des livrables.

1. **Période et durée de l’intervention**

Le mandat s’étalera de Septembre à Octobre 2021, avec un maximum d’intervention de 30 hommes/jours rémunérés.

1. **Profil**

Cabinet de géomètres experts ou géomètre expert individuel :

* Démontrant une solide expérience et des références dans la régularisation de la situation juridique d’un terrain.
* Capacité de mobiliser une équipe composée d’un géomètre et d’un topographe
* Disposant d’expériences confirmées d’au moins 03 ans dans la sécurisation foncière,
* Ayant une bonne compréhension du contexte de la sécurisation foncière à Madagascar
* Connaissance de la structure sociale de la Région Menabe ;
* Bonne capacité d’analyse et de synthèse;
* Bonne capacité de rédaction en français ;
* Bonne maitrise du Malagasy
1. **Modalités d’exécution**

La prestation fera l’objet d’un contrat et seront annexés les présents TDR et l’offre validée.

En sa qualité de travailleur indépendant, le prestataire est seul responsable du paiement de toutes taxes ou/et impôts qui pourrait lui être réclamé dans le cadre du présent contrat ; ainsi il/elle devrait être en règle et à jour vis à vis des autorités administrative et fiscale sur présentation des pièces justificatives; à défaut, et conformément aux dispositions de la loi de finances en vigueur, le WWF est dans l'obligation de retenir à la source, sur le montant de ses prestations ou honoraires / factures, le pourcentage légal à reverser auprès de l’administration fiscale.

1. **Coordination du mandat**

Le mandat sera exécuté sous la supervision technique du responsable technique du projet PCD Kirindy-Mite de WWF mais travaillera en étroite collaboration avec les autres staffs du WWF.

Il sera sous la supervision administrative du Landscape Operations Officier MTB qui assurera la bonne intégration du Consultant dans son milieu de travail et transmettra toutes informations jugées utiles pour la réalisation de ses attributions.

1. **Modalités de paiement**

Le paiement des honoraires se fera en deux tranches selon les échéances des activités après approbation des livrables fournis par le superviseur technique et suivant le respect des livrables demandées par le WWF ci-dessous :

* 40% à la réception et approbation du livrable a) et b) par le Superviseur Technique, et soumission d’une facture détaillant les services rendus,
* 60% à la réception et approbation du livrable c) par le Superviseur Technique, et soumission d’une facture détaillant les services rendus,

WWF ne peut accorder aucune avance sur les honoraires.

Par ailleurs, les débours sont payables par avance suivant les modalités de WWF (en totalité ou par tranche selon nécessité et durée de l’intervention), par le Travel Request Form (TRF) à remplir avant les missions. Un état récapitulatif sera à établir pour la justification des dépenses à remettre avec Travel Expense Claim (TEC), au plus tard 5 jours après la mission. Les dépenses supérieures ou égales à 60.000 Ar nécessitent des pièces justificatives réelles en bonne et due forme.

Toute dépense nécessitant une pièce justificative selon les procédures du WWF, et qui n’est pas justifiée, sera déduite des honoraires.

1. **Conditions de remise des offres**
	* 1. **Dossier de soumission**

Le dossier de soumission devra contenir les éléments suivants :

* Une Offre technique comprenant :
	+ la méthodologie détaillée ;
	+ le calendrier de réalisation ;
	+ les moyens (matériels et humains) mis en œuvre pour réaliser la prestation ;
	+ les curriculum vitae (un canevas est disponible sur le lien <https://bit.ly/2H2M8Ed> ou peut être demandé par e-mail à l’adresse procurement@wwf.mg) des consultant(e)s désigné(e)s pour réaliser la prestation, qui devront indiquer clairement les expériences similaires à l’objet de la présente prestation avec mention des références et le domaine de spécialisation ;
	+ les références pour les expériences similaires avec certificat en appui;
	+ autres documents jugés utiles.
* Une offre financière libellée en Ariary. La décomposition du budget sera faite en précisant par grande ligne d’activités (i) le nombre de jours et l’honoraire journalier du consultant; (ii) les débours y compris les frais missions. Les honoraires et les débours doivent être bien séparés dans l’offre. L’offre inclura également les détails des montants hors taxe et toutes taxes. Une mention spéciale devra être faite en cas d’exemption.
	+ 1. **Conditions d’envoi des offres :**

L’offre technique et l’offre financière sont à mettre dans deux enveloppes séparées, elles-mêmes renfermées dans une enveloppe extérieure anonyme et portant uniquement la référence **« AO-004/MDV/2021 Recrutement de consultant pour la Sécurisation foncière des terrains (Belo sur mer et Andranopasy) pour la mise en place des infrastructures centre de service de pêche dans la zone Kirindy Mite, Région Menabe, Madagascar »** et remise à l’un des bureaux de WWF Madagascar Country Office ci-après :

* Près LOT II M 85 Ter Antsakaviro, Antananarivo 101, Madagascar.
* Morondava, Batiment C Immeuble Ny Havana, Andakabe

Ou envoyées à l’adresse procurement@wwf.mg (en 2 fichiers séparés pour l’offre technique et l’offre financière avec comme objet **« AO-004/MDV/2021 Recrutement de consultant pour la Sécurisation foncière des terrains (Belo sur mer et Andranopasy) pour la mise en place des infrastructures centre de service de pêche dans la zone Kirindy Mite, Région Menabe, Madagascar »**

Au plus tard le **01er Octobre 2021** **à 17h.**

1. **Dépouillement et évaluation**

Le dépouillement aura au bureau de WWF Morondava. Un comité d’évaluation sera chargé d’évaluer les offres recevables.

Le choix sera basé sur la qualité de l’offre technique et en considération du plafond budgétaire: l'adjudication revient à la meilleure offre technique dont l'offre financière ne dépasse pas le plafond. La possibilité de négociation n’est pas exclue si la meilleure offre technique fournit une offre financière excédant le budget disponible.

La grille d’évaluation est la grille suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critère** | **Notation** |
| Compréhension du mandat, adéquation méthodologie et plan de travail | 30 |
| Expériences spécifiques liées au mandat | 25 |
| Qualifications et compétences du personnel clé affecté à la mission | 35 |
| Calendrier de réalisation et moyen de mise en œuvre | 10 |
| TOTAL | 100 |

Le dossier technique est noté sur 100 points. Le dossier technique ayant une note inférieure à 60/100 sera immédiatement éliminé.

Après classement des offres techniques, on procède à l’ouverture du pli contenant l’offre financière correspondante à la meilleure offre technique.

Au regard du contenu de l’offre technique et des éventuelles remarques du comité, des négociations sont entamées avec l’adjudicataire dans la limite du budget disponible. Si les négociations n’aboutissent pas, on passe à l’ouverture du pli contenant l’offre financière du second adjudicataire et ainsi de suite.

1. **Note de réserve sur l’annulation de l’appel d’offres**

Le présent appel d’offres peut être annulé dans une des conditions ci-après :

* La concurrence aurait été insuffisante ;
* Aucune offre conforme au dossier d'appel d'offres n'aurait été reçue ;
* Les offres admises au dépouillement dépasseraient largement le budget disponible.
1. **Engagement /fraude et corruption et déclaration de conflit d’intérêt**

Le prestataire confirme avoir lu entièrement la Politique du WWF relative aux Conflits d’Intérêts, la Politique du WWF pour la Prévention et l’Enquête sur la Fraude et la Corruption, ainsi qu’à l’engagement à l’intégrité et à la bonne conduite. Il/elle comprend ses responsabilités à s’y conformer, et s’y engage pleinement. <https://wwf.panda.org/organization/ethics/>

1. **ETHIQUE**

Le prestataire est tenu de respecter des règles de conduite professionnelles irréprochables dans la conduite de son mandat. Par ailleurs, le/la consultant/e /prestataire veillera à ne pas ternir l’image du WWF dans l’exécution de son mandat. Le WWF se donne le droit de résilier le contrat dans des cas avérés de mauvaise conduite pouvant porter préjudice au WWF.

Préparé par : Tovoniaina ANDRIATSIORY, Responsable Technique PCD : \_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date:

Révisé par : BAKOLIARIMISA Mihanta, Landscape Operation Officer : \_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date:

Revu par : Tiavina ANDRIAMALALA, Senior Procurment Officer : \_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date:

Validé par : Dannick RANDRIAMANANTENA, Landscape Manager MTB: \_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date: